



## PDP DIFFUSÉE : UNE ORGANISATION D'ANTICIPATION COLLECTIVE DU MAINTIEN EN EMPLOI

**Dr Leonardo GIOVANNINI**

Médecin du travail – SIST Narbonne – Narbonne

### Introduction / Objectifs :

Nous avons créé une méthode d'étude des dossiers liés à la prévention de la désinsertion professionnelle (PDP) avec un triage préalable et une discussion collégiale. Nos objectifs sont d'avoir une prise en charge précoce des situations de possible

risque de désinsertion professionnelle, de préparer un parcours de maintien en emploi (MEE) avant la visite avec le médecin du travail, d'avoir un suivi plus étroit des dossiers sensibles et enfin d'avoir un traitement harmonisé des parcours dans notre Service.

### Méthodologie :

La procédure comprend deux parcours :

#### ► **Parcours 1 : Demandes de visite par les salariés.**

Les salariés demandent une visite via le service de planification. Le service transmet les demandes à l'infirmier en Santé au travail (IDEST) qui appelle le salarié. Il expose ensuite le cas à un groupe de travail hebdomadaire. Une orientation appropriée est éventuellement décidée avant la consultation médicale, avec ouverture d'un Plan de MEE pour préparer le futur rendez-vous avec le médecin du travail.

#### ► **Parcours 2 : Suivi des salariés perdus de vue.**

Une liste de salariés perdus de vue est transmise aux secrétaires médicales pour mise à jour. Si un salarié est toujours en arrêt, l'IDEST suit la même procédure que le parcours 1. En cas de reprise, l'information est actualisée et une visite est programmée.

Les IDEST sont dotés d'une conduite à tenir pour leurs appels téléphoniques.

Le groupe de travail hebdomadaire est constitué de deux médecins, un infirmier, un ergonome, un psychologue et une secrétaire.

Un staff de secteur hebdomadaire entre IDEST et médecin est aussi organisé pour échanger sur ces dossiers. A ce moment le médecin peut décider de prendre la main sur le dossier ou de laisser le parcours décidé en réunion se dérouler.

Les dossiers qui ne sont pas clôturés pendant la réunion sont réévalués à trois mois et à ce moment-là une actualisation du suivi sera faite au médecin du secteur.

### Résultats obtenus :

Pendant les premières cinq sessions de notre groupe de travail, 71 cas ont été discutés. Parmi ceux-ci, 18 ont été des salariés perdus de vue. La discussion pendant la réunion a mobilisé 25 échanges avec des acteurs de la PDP ; 20 fois en interne à notre Service et 5 fois en externe. 10 dispositifs de maintien en emploi ont été activés et 17 dossiers ont été clôturés.

La réunion a déclenché 21 deuxième appel téléphonique de la part des professionnels de santé, pour explications ou gestion du cas. 4 de ces cas concernaient des demandes de retraite. 3 cas ont amené à une inaptitude.

### Discussion des résultats / Conclusion :

Les exigences de proactivité demandées par la certification sont accomplies par cette méthodologie de travail qui assure un parcours harmonisé des salariés par une prise en charge précoce, avec une gestion plus linéaire des dossiers, un suivi périodique des situations critiques et que permet aussi l'épargne du temps médical.

La mise en place du parcours 1 a été controversé au sein de l'équipe médicale par peur de perte d'autorité sur les dossiers.



Pour contacter l'auteur de cette communication : [l.giovannini@sist-narbonne.com](mailto:l.giovannini@sist-narbonne.com)